

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

SNCF

Question écrite n° 17932

Texte de la question

M. Éric Ciotti attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur l'utilisation des services « auto train ». En permettant aux voyageurs de transporter leur automobile, les services « auto train » concourent à la lutte contre la pollution et le rejet des gaz à effet de serre. Pourtant, ce mode de transport ne connaît pas un développement important et n'est que rarement utilisé, notamment du fait de tarifications trop importantes et du manque de prestations. Il lui demande donc si des mesures sont envisagées afin de favoriser ce type de transport.

Texte de la réponse

Le Grenelle de l'environnement a mis en évidence la nécessité de promouvoir de nouvelles façons de se déplacer. Le transport ferroviaire dispose de nombreux atouts pour assurer un développement respectueux de l'environnement. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement, dans le droit fil du Grenelle de l'environnement, compte prendre un ensemble de mesures pour assurer le développement de ce mode de transport. Le service auto-train ou ferroutage, qui consiste à transporter sur les moyens ferroviaires des véhicules de tourisme ou de petits utilitaires, est une composante de cette politique de promotion des modes complémentaires ou alternatifs à la route. Le développement de ce service contribuerait également à améliorer la sécurité sur les routes, tout en permettant des déplacements plus rapides. Force est de constater que ce service a peiné jusqu'ici à trouver son modèle économique et qu'il est insuffisamment développé en France. La hausse du prix des carburants et la prise de conscience des enjeux environnementaux pourraient changer cette situation. Le Gouvernement va donc demander à la SNCF d'examiner les conditions permettant de développer ce service et de le rendre plus attractif, en l'adaptant aux nouvelles donnes économiques et technologiques, ainsi qu'aux nouvelles pratiques socioculturelles (extension de l'offre TGV et de la location de voiture, aménagement du temps de travail, généralisation de l'internet).

Données clés

Auteur : M. Éric Ciotti

Circonscription: Alpes-Maritimes (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 17932 Rubrique : Transports ferroviaires Ministère interrogé : Transports Ministère attributaire : Transports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 26 février 2008, page 1572 **Réponse publiée le :** 1er juillet 2008, page 5747